## Argentine: Drone vs Boeing

## **Description**

DRIPHIVAPIMORA PRIME Le 22 décembre dernier est intervenue très vraisemblablement <u>la première collision grave entre un drone et un avion de ligne</u>. Les faits se sont déroulés en Argentine durant l'approche finale de l'aéroport de Buenos Aires Aeroparque et ont impliqué un Boeing 737-800 de la compagnie nationale Aerolinas Argentinas. L'impact s'est produit au niveau du moteur. Il s'agit donc d'un très sérieux incident impactant directement la sécurité du vol. Les pales du fan du moteur ont été sérieusement endommagées mais l'appareil a pû se poser normalement. Les conséquences de cet incident n'ont pas tardé car les autorités argentines ont appelé immédiatement à une nouvelle loi sur les drones, en espérant que cela puisse avoir un impact sur des agissements aussi irresponsables, ou tout simplement comme chez nous, prendre une posture de communication vis à vis de l'opinion publique. En effet, on a bien a vu avec l'exemple récent du Canada où une législation des plus restrictives au monde a été mise en place mais n'avait pas empêché une collision récente entre un drone et un Beechcraft 1900 d'une compagnie régionale.

Naturellement, nous rappelons que la pratique de l'aéromodélisme, n'a rien à voir avec des agissements consistant à opérer un drone dans le couloir d'approche d'avions de ligne. D'un côté, il existe une pratique responsable avec des pratiquants possédant une culture aéronautique qui pilotent à vue leur aéronef et de l'autre, une ouverture du ciel anarchique à des opérateurs non formés ni informés. (Nous rappelons que le minimum pour un opérateur de drone est d'avoir pris sérieusement connaissance de la brochure de la DGAC)

Finesse Plus demande aux autorités françaises que la spécificité de l'aéromodélisme et son excellent bilan de sécurité soient reconnus dans la loi. L'aéromodélisme tout entier refuse l'assimilation indifférenciée au sein de la catégorie dite des « aéronefs sans personne à bord ».

Nous en faisons une priorité pour nos prochaines actions en 2018.